

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

ON S'ABONNE :
 A Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur a poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

PRIX DES INSERTIONS :
 ANNONCES,
 25 centimes la ligne
 RÉCLAMES,
 50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors, au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.			
DATE	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.
24	Jeudi.	s. Artémon.	Faycelles.
25	Vendr.	Vendredi saint	
26	Samedi	ANNONCIATION	Cabrerets, Concorès, Gramat Martel.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.		
HEURE DE DÉPART.	DÉSIGNATION DES COURS.	DISTRIBUTION.
5 heures du matin	Gramat, (Figeac Brives, Tulle).	7 h. du s.
7 h. 30' du matin	Valence-d'Agen (Midi, Bordeaux)	7 h. du s.
9 h. 15' du matin	Libos (Paris, Limoges, Périgueux)	4 h. 30 m. du s.
	Montauban (Causse, Toulouse)	7 h. du m.
	Cazals (Gourdon, Martel, Sarat)	7 h. du s.
10 heures du soir	Cabrerets (St-Géry)	7 h. du s.
	Castelnau-de-Montrabat (Limogne)	

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fin est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 19 Mars 1864.

BULLETIN

L'archiduc Maximilien et l'archiduchesse Charlotte sont depuis quelques jours à Bruxelles.

C'est le jour de Pâques, que l'archiduc acceptera définitivement la couronne. Le nouveau Souverain recevra, à Miramar, la députation mexicaine chargée de lui présenter ses hommages.

Les nouvelles du Mexique signalent l'heureuse impression qu'a produit dans le pays cette nouvelle. Le nouvel Empereur, a partout été acclamé avec un vif enthousiasme; dans toutes les villes des Te Deum ont été chantés en son honneur.

Pendant son séjour à Paris, l'archiduc Maximilien aurait organisé, paraît-il, un emprunt de 200 millions sous le nom d'Emprunt Mexicain. La majeure partie est déjà souscrite par M. Rotschild et deux maisons de banque de Vienne.

D'après le *Mémorial Diplomatique*, un projet de traité a été paraphé aux Tuileries, avant le départ de l'archiduc. Par ce traité, qui ne sera signé que lorsque l'empereur Maximilien aura pris les rênes du pouvoir, le Mexique s'engagerait à payer ce qu'il doit à la France en quatorze annuités de 25 millions chacune.

On parle du rappel de nos troupes du Mexique pour le mois de juillet prochain. Il ne resterait, à Mexico, qu'un régiment d'infanterie et deux escadrons de cavalerie, jusqu'à l'organisation d'une légion étrangère qui doit, avec les troupes indigènes, constituer l'armée mexicaine.

Nous sommes donc à la veille de voir se terminer cette expédition lointaine qui a soulevé tant de discussions au sein des assemblées françaises, où des intérêts, purement pécuniaires, ont tant de fois été invoqués, au mépris d'intérêts bien plus sacrés que l'on s'efforçait de méconnaître; où des combinaisons plus ou moins honorables ont été proposées pour nous sortir, avec quelques sacrifices d'amour-propre

toutefois, de cette terre mexicaine arrosée du sang de nos soldats. A toutes ces insinuations, le gouvernement de l'Empereur est resté impassible, poursuivant, avec l'assentiment de la grande majorité du peuple français la réparation des injures faites à notre drapeau.

Et quel est le résultat de cette louable constance? l'honneur national vengé, les droits des nationaux satisfaits, la puissance de nos armes reconnue jusque dans le Nouveau-Monde. C'est bien là, certes, un des plus beaux titres de gloire de notre gouvernement.

Nous reproduisons plus loin la proclamation du nouveau roi Louis II de Bavière, par laquelle il notifie à ses sujets son avènement au trône. Le roi Louis a ensuite prêté serment à la constitution. Il a prononcé, en cette circonstance, avec une émotion profonde, les paroles suivantes :

« Dieu le tout-puissant a rappelé de cette terre mon père chéri et bien aimé. Je ne puis exprimer les sentiments qui m'agitent. La mission à laquelle je suis appelé est grande et difficile. J'ai confiance que Dieu me donnera les lumières et la force nécessaires pour la remplir. Fidèle au serment que je viens de prêter, je gouvernerai dans l'esprit d'une Constitution éprouvée depuis plus d'un demi-siècle. La prospérité de mon cher peuple bavarois et la grandeur de l'Allemagne seront les buts où je tendrai. Soutenez-moi tous dans l'accomplissement de mes graves devoirs. »

Le Journal de Saint-Petersbourg réfute les bruits d'un renouvellement de la Sainte-Alliance, ayant le caractère d'une ligue de souverains contre la liberté des peuples, ou d'une coalition de l'Europe contre une grande puissance. « La seule Sainte-Alliance possible, dit-il, est celle de la paix, du progrès et de la prospérité générale. La Russie, ayant besoin de repos pour achever ses réformes, ne serait pas la dernière à prendre part à une alliance partielle qui ne menacerait et n'exclurait personne, excepté les ennemis de la liberté et de la prospérité des peuples. »

Mais, à ce compte, la Russie doit s'empresse de s'allier avec la Pologne, cette grande amie de la liberté? Avouons que les faits sont un peu en

désaccord avec les derniers mots de la feuille russe.

Aucune nouvelle du théâtre de la guerre. Les forces danoises paraissent en ce moment disposées ainsi qu'il suit : 9 régiments dans l'île d'Alsen, 10 à Frédéricia, 3 avec la plus grande partie de cavalerie, dans le nord du Jutland. Les gardes du corps sont à Copenhague. Quelques bataillons de réserve sont en Scéland et en Fionie.

Une dépêche de Copenhague, 15 mars, dit que les élections de la seconde Chambre du Rigsraad sont terminées. Tous les députés élus appartiennent au parti national qui veut la continuation de la guerre.

La nouvelle de la mort du prince d'Augustenbourg a été publiée, le 17, dans la ville d'Hambourg. Cette nouvelle, connue à Paris dans la matinée du 16, a produit une très-vive sensation. Cet événement, de l'avis de nos correspondances, ne peut que modifier de la manière la plus grave la situation des belligérants et la question des Duchés elle-même.

On annonce de la frontière vénitienne que des manifestations ont eu lieu le 14 mars, à Vérone, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du roi d'Italie.

Les lettres de Turin apportent une nouvelle d'une grande importance : Garibaldi aurait écrit au roi Victor-Emmanuel pour se mettre à sa disposition, priant Sa Majesté d'oublier le passé et de ne se souvenir que de leur commun dévouement pour l'Italie.

On n'a rien obtenu de bon du changement de ministère en Grèce. Il faut des mesures plus radicales pour éloigner du trône de Georges I^{er} les difficultés qui paralysent l'action du gouvernement.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Hambourg, 17 mars. Un avis extraordinaire publié par les imprimeurs Greve et Tidemann, et distribué en ville, annonce que le prince Frédéric d'Augustenbourg a été trouvé mort ce matin, à 8 heures, dans son lit. Le prince habitait Kiel.

Vienne, 16 mars, au soir. La Correspondance générale annonce qu'il est arrivé des nouvelles de Copenhague donnant comme positivement certain que le Danemark a accepté la proposition d'armistice des deux grandes puissances allemandes sur la base du statu-quo actuel; il serait entendu toutefois que les troupes alliées cesseraient d'avancer dans le Jutland. Le Danemark se serait en même temps déclaré prêt à s'abstenir de saisir désormais des navires on d'inquiéter la navigation.

Turin, 17 mars. La Gazette officielle publie des décrets portant nomination de 23 sénateurs nouveaux. Emprunt italien, 68,50.

Messine, 16 mars. Les nouvelles d'Athènes signalent l'arrivée dans cette ville du prince Frédéric, oncle du roi. On croit qu'il sera envoyé dans les îles Ioniennes avec le titre de vice-roi. Les avis de Syrie font craindre de nouveaux massacres des chrétiens. La guerre a éclaté entre les Druses. Le gouvernement a envoyé des troupes.

Madrid, 16 mars. Quelques journaux annoncent que le conseil des ministres s'est occupé des affaires d'Amérique et spécialement du Mexique. Le bruit court que l'archiduc Maximilien doit venir rendre visite à la Reine.

Christianie, 15 mars. Le Storting de Norvège a été ouvert. Le discours du trône demande un crédit d'un million et demi de rixdalers (environ 8 millions et demi de francs) pour prêter un secours actif au Danemark si cela est nécessaire.

Hambourg, 17 mars. Les avis de Christianie, en date du 15 mars, portent que le Storting s'était réuni ce jour-même. Le roi, dans son discours d'ouverture, a exprimé le désir qu'on lui laissât toute liberté d'action pour les éventualités futures. Il a demandé, en conséquence, l'autorisation d'employer, au besoin, l'armée de ligne et la flotte (de la Norvège pour secourir le Danemark dans la guerre actuelle. Le discours royal demande, par suite, un crédit de 800,000 écus.

Copenhague, 15 mars. (Officiel). Hier matin, l'ennemi a dirigé un feu très-vif contre nos positions de gauche, mais il n'a obtenu qu'un résultat insignifiant.

Francfort, 17 mars. L'Europe doute que le Danemark accepte la conférence. Le roi seul peut-être le désirerait. Mais,

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 19 mars 1864.

LE

TREMBLEMENT DE TERRE

PAR

ROBERT HELLER

2

(Suite.)

CHAPITRE II.

Rodriguez et Joséfa.

Quand ses hôtes se furent retirés, dona Madaléna gagna sa chambre. Mais, quoique fort lasse, elle ne voulut point se coucher sans avoir consolé Joséfa et attendu le retour de son fils, dont l'absence prolongée plus que d'habitude commençait à l'inquiéter.

Elle fit appeler la mulâtresse, qui parut aussitôt, les yeux rougis et encore toute bouleversée. « Si j'avais deviné, Joséfa dans quelle intention mon beau-frère te faisait venir, sois sûre que je t'aurais épargné une offense qui, du reste, s'adressait plus à moi-même qu'à toi. »

Et comme la jeune fille se taisait, dona Madaléna poursuivit, avec de tendres caresses :

« Tu oublieras ces dédains immérités. Les gens

que tu as vus aujourd'hui chez moi ont pour principe de mépriser tout ce qui est originaire du pays, et jusqu'aux européens naturalisés. Tu ne descends pas de la race nègre aussi directement que le prétend don Antonio. Ta mère était une mulâtresse libre, et les traits et le teint de ton visage indiquent plus de parenté avec les blancs qu'avec les noirs. »

En toute autre circonstance, ces paroles auraient enchanté Joséfa; elles produisirent en ce moment peu d'impression sur elle. Toujours muette, elle se contenta de rendre à sa mère adoptive caresse pour caresse.

« A la vérité, nous n'avons pas eu de nouvelles de ton père depuis qu'il a quitté Caracas, et je crains qu'il ne lui soit arrivé un malheur qui vous sépare pour toujours. Mais l'affection d'une mère ne t'a jamais fait défaut, et mon fils, que je sache, ne t'a jamais offensée non plus ni d'un mot ni d'un regard. Après moi, tu conserveras donc un protecteur et un fidèle ami. »

A cette allusion à la mort de sa bienfaitrice, Joséfa lui jeta les bras autour de cou et s'écria, avec une nouvelle explosion de larmes :

« Ma mère chérie, personne au monde ne vous remplacerait pour moi; personne, pas même je le crains, don Rodriguez ! »

Heureusement ma santé, de tout temps un peu chancelante, ne présage pas de danger prochain... Mais où mon fils peut-il s'être arrêté si longtemps? ajouta-t-elle avec une expression d'anxieuse sollicitude. Le soleil est couché depuis deux heures, et il ne rentre jamais si tard sans m'avoir avertie d'avance. S'il lui était arrivé malheur !

— Que voulez-vous qu'il lui arrive dans le court trajet de Caracas ici? Il monte Cacique, son cheval le plus doux, et Vincent l'accompagne.

— Je ne crains pas non plus d'accidents de ce genre, mon enfant. Mon mari était soldat, et Rodriguez

m'a accoutumée de bonne heure à voir en lui le cavalier le plus hardi et le chasseur le plus déterminé. Mais un sombre et fatal esprit souffle sur les colonies. Les indigènes s'agitent, les Espagnols sont sur leurs gardes. Quoique né dans la mère-patrie, Rodriguez est Américain de cœur, et peut-être a-t-il raison, à en juger par ce que j'ai entendu ce soir. S'il s'engageait dans une rébellion, si je voyais mon fils comparaitre comme accusé devant les tribunaux qu'ont présidé ses pères, crois-moi, mon enfant, je n'y survivrais pas. »

A ces mots, les yeux de cette mère et ses lèvres tremblantes exprimèrent si éloquentement l'anxiété et la douleur, que Joséfa sentit la lettre cachée dans son sein la brûler comme du feu. Elle faillit la remettre à dona Madaléna; mais c'eût été une sorte de parjure, et elle ne put se résoudre à tromper une confiance peut-être, la confiance de don Rodriguez lui-même, sans cela, comment l'inconnu aurait-il su son nom et se serait-il adressé à elle avec tant de sécurité? « Je ne puis m'expliquer ce qui le retient, reprit dona Madaléna, à moins qu'il n'ait appris que le capitaine-général et don Antonio étaient chez nous. »

— Ne les aime-t-il point? demanda Joséfa, non sans manifester involontairement sa secrète joie de cette découverte.

— Il les évite.

— Quelle est la dame qui m'a pris la main lorsque don Antonio...

— La bonne demoiselle, interrompit vivement dona Madaléna, qui s'est montrée supérieure aux préjugés de sa classe, est la comtesse Paula del Tésoro, fille du président de l'audience (1). Elle est encore très-jeune, à peine deux ou trois ans de plus que toi. Je crains que le séjour de Caracas et la contagion de l'exemple ne finissent par détruire dans son cœur cette

(1) Tribunal suprême de la province.

sensibilité délicate, si naturelle à une femme.

— Sa société déplaît-elle donc aussi à don Rodriguez? dit Joséfa, et sa physionomie, où les traits arrondis de l'enfance commençaient à faire place à ceux de la jeunesse, prit une expression fine et réfléchie.

— Sonde-le toi-même là-dessus, si dona Paula t'intéresse si vivement, répondit la marquise avec un sourire.

— De toutes les demoiselles que je connais, elle est la seule à qui je souhaiterais un mari tel que don Rodriguez. »

Ces paroles rendirent à la marquise toute sa bonne humeur et lui donnèrent même une certaine gaieté. Bientôt après on entendit le pas d'un cheval dans la cour, une esclave annonça l'arrivée de don Rodriguez, et la courte visite qu'il fit à sa mère, sans attendre qu'elle le mandat auprès d'elle, entretint dona Madaléna dans cette heureuse disposition. Elle eut cette nuit-là un sommeil paisible et des rêves agréables.

Don Rodriguez avait reçu en Europe sa première éducation, et, entre autres habitudes de l'ancien continent, il avait conservé celle de se faire servir le moins possible. Aussi bannissait-il de l'appartement qu'il occupait dans une aile de l'habitation, cette foule d'esclaves et de domestiques considérés comme indispensables dans les grandes maisons des colonies. Le nègre Vincent fut le seul qui le suivit dans sa chambre, et encore n'y fit-il pas un long séjour. Après s'être assuré qu'il n'y avait point de fournis dans le lit de son maître et que le moustiquaire de gaze verte était en ordre, il lui souhaita la bonne nuit, pour aller, en vieux serviteur consciencieux, voir à l'écurie si les chevaux recevaient tous les soins voulus.

Un peu échauffé par la rapidité de sa course, le marquis se promenait lentement dans sa chambre

ajoute l'Europe, ce que le roi Christian veut, le peuple danois ne le veut pas toujours. Elle en cite plusieurs exemples.

Puis l'Europe raisonnant dans l'hypothèse d'une conférence cherche à établir, que la guerre en sortirait infailliblement, car jamais les puissances dont se composerait cet aréopage restreint et par conséquent impuissant, ne parviendraient à se mettre d'accord sur une solution du conflit dano-allemand.

Le Prince Impérial entre dans sa neuvième année, et l'anniversaire de sa naissance est de nouveau signalée par des actes d'une munificence, éclairée de nature à cimenter les liens qui, dans le présent et dans l'avenir, unissent indissolublement les destinées de la France à celles de la forte et glorieuse dynastie qu'il est appelé à perpétuer. Nous pourrions, ici, énumérer les diverses institutions qui, formées pour ainsi dire, à l'ombre du berceau du fils de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie, vont grandissant avec le Prince Impérial, et répandant sur notre société les trésors de leur fécondité. Nous aurions à constater les progrès de l'établissement providentiel auquel il a donné son nom et où l'Enfance trouve, dans la protection de l'Etat, à défaut de la famille, les soins les plus doux et les plus généreux, garantie d'un heureux avenir; nous pourrions appeler l'attention sur les touchants résultats de cette société qui, née d'hier, constitue déjà pour les classes laborieuses une ressource d'autant plus précieuse qu'elle repose sur l'ordre et la moralité; mais d'autres voix plus éloqu岸tes que la nôtre ont célébré les bienfaits dus à l'institution de l'Orphelinat et à la société qui a pour objet « les prêts au travail; » nous nous bornerons donc à dire que, cette année, comme en 1862, et en 1863, un certain nombre de maires viennent d'être, à l'occasion de la naissance du Prince Impérial, nommés par l'Empereur et sur la désignation du ministre de l'intérieur, chevaliers de la Légion-d'Honneur. Ainsi, grâce à la noble sollicitude du gouvernement impérial, les vénérables citoyens qui ont consacré la plus grande partie de leur existence à l'exercice gratuit des fonctions municipales reçoivent, aujourd'hui, eux aussi, vétérans de l'édilité, la récompense de leurs vertus civiques. Septuagénaires ou octogénaires ils voient leurs noms inscrits dans les colonnes du Moniteur, et ce n'est pas seulement au sein des communes qu'ils administrent comme maires depuis tant d'années, que leur nomination de chevaliers sera accueillie par de touchants applaudissements, la France entière bat des mains en voyant que les services réels, qui, sous d'autres gouvernements, restèrent méconnus dans leur modestie, pour ne pas dire dans leur obscurité, ont aussi leurs palmes et leurs distinctions patriotiques. C'est l'Empereur qui les décore, mais c'est le fils de l'Empereur, encore enfant, qui attache sur la poitrine de ces dignes vieillards cette croix glorieuse que la patrie ne décerne qu'à ceux qui l'ont utilement et fidèlement servie.

HAVAS.

On lit dans le Moniteur :

Depuis plusieurs jours, des réunions publiques, non autorisées, étaient convoquées le soir dans les quartiers populeux de la capitale. Sous prétexte d'y faire de la propagande électorale, le gouvernement y était violemment attaqué. Ces réunions ont été dissoutes, et une instruction judiciaire est commencée contre les propriétaires des locaux où elles ont eu lieu, et contre ceux qui les ont provoquées.

pour se rafraîchir avant de se coucher, quand on frappa un coup léger à sa porte. Il ouvrit; c'était Joséfa.

« As-tu déjà conçu un plan pour la fête de ma mère? demanda Rodriguez, qui ne pouvait s'expliquer autrement cette visite furtive. Il nous reste encore bien du temps d'ici-là; mais tu te proposes sans doute des choses qui nécessitent de grands préparatifs.

— En effet, j'ai déjà songé à la Ste-Madeleine; cependant ce n'est point là le sujet qui m'amène aujourd'hui, » répondit la mulâtresse en tirant la lettre de son corsage. Puis elle lui expliqua comment elle l'avait reçue.

Don Rodriguez la saisit avec précipitation et en rompit le cachet. Pendant qu'il la lisait, son œil s'enflamma et ses joues se colorèrent d'une vive rougeur. Joséfa, qui l'observait attentivement, se dit que cette lettre devait être d'une haute importance, ou même d'un caractère dangereux, pour produire une si forte impression.

« Tu as été discrète, n'est-ce pas? demanda-t-il après avoir lu jusqu'au bout. Et, comme Joséfa levait les yeux d'un air offensé, il ajouta bien vite: « Je suis sûr que tu n'as rien dit aux gens de la maison; mais tu aimes ma mère comme si elle était ta sœur, et je crains qu'il ne te soit difficile de lui cacher un secret.

— J'en serais incapable si ce secret me concernait, répliqua-t-elle d'un ton ferme et grave. Mais il vous regarde; je me suis donc fait violence pour le taire, malgré les inquiétudes de dona Madaléna, qui ne sont que trop fondées, me paraît-il.

— Tu parles comme une femme faite, ou plutôt comme un homme! » s'écria Rodriguez, surpris de ce langage chez celle qu'il considérait comme une enfant.

Cet éloge impressionna presque aussi profondément

Aucune réunion publique, de quelque nature qu'elle soit, ne peut avoir lieu sans autorisation. La loi ne fait pas d'exception pour les réunions électorales. Les candidats qui désirent justifier ou expliquer leur candidature devant les électeurs, ne peuvent les convoquer en réunion publique qu'après en avoir obtenu l'autorisation de l'administration.

Le Gouvernement, dans cette circonstance, n'a fait qu'exécuter la loi; il continuera à la faire respecter.

On lit dans le Times du 15 mars :

« Des accusations d'une nature définie comme celles qui ont été articulées en France contre Mazzini, ne peuvent pas être écartées par les simples déclarations d'un ou deux membres du Parlement, qui viennent garantir personnellement que Mazzini est tout à fait incapable de commettre de semblables actes.

« Est-il honorable pour le gouvernement et la nation anglaise que, lorsqu'une affaire de cette nature est convenablement portée devant le Parlement, des hommes officiels prennent un ton cavalier et parlent de repousser par le mépris de semblables accusations? Tel a été le ton, telle a été l'attitude de M. Layard dans la séance de la Chambre des communes du 14. Ce n'est pas ainsi qu'il fallait traiter une affaire si désagréable. Pour parler nettement, il nous semble que si la maison de M. Stansfeld a été hantée par de pareils gens c'est un fait complètement déplorable; et alors même que la chose eût eu lieu à l'insu de M. Stansfeld, il fallait alors exprimer du regret et non pas prendre un ton arrogant. Heureusement, le gouvernement français n'a pas montré cette susceptibilité qui signala sa conduite il y a six ans. Le peuple anglais jugera aussi la question avec calme et il pensera qu'il est du devoir de notre gouvernement de montrer la plus grande courtoisie vis-à-vis du gouvernement français dans une affaire de cette nature.

Revue des Journaux

LE PAYS.

On lit dans le Pays, sous la signature de M. Baraton, secrétaire de la rédaction de cette feuille :

« Nous sommes loin de considérer comme impossible la réunion de la conférence projetée. Mais ce dont nous doutons, c'est que même, dans ce cas, les parties intéressées parviennent à s'entendre.

« Ce qu'on peut prévoir de plus favorable, c'est que l'Autriche et la Prusse entraineront dans une pensée de prudence et de conciliation, dans les Etats secondaires de l'Allemagne, à admettre la souveraineté dynastique du Danemark sur les duchés du Sleswig et du Kolstéin, sous la forme d'une simple union personnelle.

« Aux yeux de la majorité de ces Etats qui ont pu espérer la séparation complète, cette prétention paraîtra très-moderée et ils croiront avoir fait au Danemark une concession très-large. Cependant on peut être assuré que le roi Christian IX ne s'en contentera pas, qu'il ne pourra s'en contenter et qu'il préférera la guerre avec ses chances à une paix qui lui aliénerait pour toujours les sympathies de son peuple.

« Nous ne pouvons que suivre avec intérêt le ministère anglais dans ses efforts persévérants pour amener les parties intéressées dans le conflit dano-allemand à se réunir en confé-

ment Joséfa que les mépris de don Antonio.

« Ce n'est pas tout, dit-elle, Don Rodriguez, les projets de vos amis sont connus du capitaine-général, et des mesures sont prises pour vous surprendre tous et s'assurer de vos personnes. »

Il pâlit, non pas de frayeur pour lui-même, mais d'effroi pour ses amis et pour la bonne cause, et s'écria stupéfait :

« Assieds-toi là, mon enfant. Comment sais-tu cela? Ces révélations sont plus importantes que tu ne supposes; elles peuvent décider du sort du pays. Parle donc vite. »

La mulâtresse se laissa attirer sur le sofa et rapporta, sans en rien omettre, ce qu'elle avait entendu dans la soirée, sans parler toutefois de l'offense qu'elle avait reçue. Après un moment de silence et de réflexion, don Rodriguez dit en lui serrant la main :

« Ils ont leurs espions. Grâce au ciel, nous avons aussi les nôtres! »

Puis il se leva, ouvrit la fenêtre et donna, avec un sifflet d'argent, un signal auquel on répondit, de la cour, un instant après.

« Te voilà devenue ma confidente, Joséfa. Ne sois donc pas surprise que je t'engage plus avant dans mes ruses innocentes pour ménager ma mère. La lettre que tu m'as remise est une convocation à une conférence qui doit se tenir demain matin. Si les Espagnols sont réellement instruits de notre projet, ils saisiront l'occasion pour s'emparer de tous ceux qui s'y rendront.

— Vous vous garderez bien d'y assister, n'est-ce pas? — Sans doute, mais cela ne suffit point. Il faut que j'avertisse les autres, et cette nuit-même.

— En personne, don Rodriguez? demanda la jeune fille effrayée. Votre mère tomberait malade d'inquiétude si elle remarquait votre absence.

— Aussi allais-je te prier d'être ma complice. J'es-

rence. Nous désirerions qu'il réussisse à faire conclure entre elles un accord sérieux et durable, mais nous craignons fort qu'il n'obtienne d'autre résultat que de prolonger, par cette tactique, son existence ministérielle jusqu'à la session prochaine. »

DÉBATS.

Le journal des Débats conclut de la circulaire de M. Drouyn de Lhuis que le gouvernement de l'Empereur ne refuse plus sa participation à l'œuvre diplomatique dont l'Angleterre a pris l'initiative. « Il ne croit plus que le congrès rejeté l'autorise à rejeter à son tour la conférence, si la conférence agréée aux belligérants.

« Quels sentiments plus sages et plus désintéressés peut-on attendre de lui? Mais en même temps quelle situation plus avantageuse peut-il plus habilement se réserver pour le cas où la guerre se perpétuerait par la faute des parties en présence? L'Allemagne et le Danemark, dit en terminant M. J. J. Weiss, ont leurs destinées entre leurs mains. »

LA FRANCE.

On lit dans la France, sous la signature de M. Renauld :

« Le paquebot de la compagnie générale Transatlantique Louisiana, qui est arrivé à Saint-Nazaire, le 12 courant, venant du Mexique, après une rapide traversée, était porteur du premier convoi d'espèces et lingots, expédiés par voie de la Vera-Cruz, depuis l'ouverture des hostilités. Les routes étant aujourd'hui assurées entre Vera-Cruz et la capitale, un premier convoi de 1,600,000 piastres (8 millions de francs), a pu parvenir, sans danger, au port, la veille du départ de la Louisiana.

« La moitié encore des piastres a été retenue à la Vera-Cruz par le payeur général de l'armée française pour les besoins de l'expédition. C'est donc une somme de 694,000 piastres ou 3,500,000 fr. qui a été embarquée sur la Louisiana, et qui est déjà rendue et livrée à Paris.

« On ne peut s'empêcher de signaler avec intérêt ce premier arrivage de métaux précieux en France, par la voie des paquebots français. Jusqu'ici, les expéditeurs ne trouvant à leur portée que des lignes à vapeur anglaises, dirigeaient tous les produits des mines sur les marchés anglais.

« Londres était devenue ainsi une sorte d'entrepôt des espèces et métaux précieux de tout le nouveau monde. Il y a lieu de désirer et d'espérer que les lignes françaises, nouvellement établies, changeront, pour une partie, la direction de ce courant, et que les métaux précieux destinés au continent viendront désormais s'interposer à Paris. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral, du 11 mars 1864, M. Durieu (Louis), avocat, est nommé maire de la commune du Bastit, en remplacement de M. Durieu, son père, démissionnaire.

On lit dans le Journal de la Lozère :

M. de Pebeyre, préfet de la Lozère, vient d'être appelé à la préfecture du Lot. Il est remplacé par M. Menche de Loisne, secrétaire général de la Gironde.

M. de Pebeyre a traversé parmi nous des temps difficiles; mais, dans la mission qu'il a

père revenir avant le point du jour. Mais si je me trouvais retardé, dis à ma mère que tu as entendu parler d'une invitation à une chasse au jaguar, que j'ai reçue fort tard dans la soirée. Comme ce n'est point là un fait extraordinaire, elle n'en concevra aucune inquiétude.

— Mais les jaguars sont fort rares dans le pays, objecta Joséfa.

— Erreur: ils ont disparu des environs immédiats de Caracas; mais ils se montrent fréquemment encore dans la montagne qui touche aux Llanos (steppe). Dis que l'on prétend en avoir vu près du lac de Valence, et que je suis allé m'assurer de l'exactitude de ce bruit.

Incapable de rien refuser à don Rodriguez, Joséfa consentit à tromper la marquise. Sur ces entrefaites, Vincent s'était présenté et avait reçu l'ordre de seller deux chevaux. La mulâtresse se leva pour s'en aller.

« Est-il besoin que je t'assure de ma reconnaissance? lui demanda Rodriguez. Est-il nécessaire de te recommander une prudence excessive? Non; tu devines l'une aussi bien que tu comprends l'importance de l'autre et les dangers de la moindre inconséquence. Adieu, mon amie! »

Elle reçut avec fierté ce titre honorable et le baiser que Rodriguez déposa sur son front, au moment où elle allait porter à ses lèvres la main du marquis.

CHAPITRE III.

Le conseil nocturne. — L'embuscade.

La nuit était sereine; les astres de l'autre hémisphère brillaient de tout leur éclat, et, malgré l'absence du clair de lune, l'œil percevait distinctement tous les objets, grâce à cette pureté, à cette transparence parfaite de l'air de Caracas, où, durant les neuf mois de sécheresse, le ciel n'est jamais voilé de la moindre vapeur.

remplie, il a eu constamment deux guides infailibles: les inspirations d'un cœur qui a voulu sincèrement et résolument le bien du pays dans lequel il était la plus haute expression de l'autorité, et un profond dévouement à l'Empereur et à la dynastie napoléonienne.

Les peines, les soins qui entourent d'ordinaire l'homme public n'ont pas manqué à M. de Pebeyre; les difficultés même qu'il a rencontrées, devaient mettre en lumière ses précieuses qualités, comme ses réels mérites. Aussi l'Empereur a-t-il voulu le placer à la tête de l'administration d'un département plus important.

Parmi les chevaliers de la Légion-d'Honneur que l'Empereur a nommés à l'occasion de l'anniv. de la naissance du Prince Imp, nous citerons M. Mayzen, maire des Arques. Les anciens services de ce magistrat municipal et son dévouement aux institutions napoléoniennes, lui ont valu cette haute distinction.

Les assises du département du Lot, pour le second trimestre de l'année 1864, s'ouvriront à Cahors le 2 mai prochain, jour de Lundi, à 8 heures du matin. Elles seront présidées par M. le conseiller Tropamer qui aura pour assesseurs MM. Depeyre et Dupuy, juges au Tribunal de première instance de Cahors.

LEVÉE DE LA CLASSE DE 1863

Itinéraire du Conseil de révision

Les jeunes de la classe de 1863, convoqués pour comparaître devant le Conseil de Révision, seront examinés dans l'ordre ci-après :

- Le 29 mars, à midi précis, les jeunes gens du canton de St.-Géry, à la mairie de St.-Géry;
Le 30 mars, à la même heure, les jeunes gens du canton de Lalbenque, à la mairie de Lalbenque;
Le 31 mars, à la même heure, les jeunes gens du canton de Castelnau, à la mairie de Castelnau;
Le 1er avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Montcuq, à la mairie de Montcuq;
Le 2 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Luzech, à la mairie de Luzech;
Le 4 avril, à une heure précise du soir, les jeunes gens du canton de Limogne, à la mairie de Limogne;
Le 5 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Cajarc, à la mairie de Cajarc;
Le 6 avril, à midi précis, les jeunes gens du canton de Figeac (Est), à la mairie de Figeac;
Le 7 avril, à la même heure et au même lieu, les jeunes gens du canton de Figeac (Ouest);
Le 8 avril, à une heure précise du soir, les jeunes gens du canton de Latronquière, à la mairie de Latronquière;
Le 9 avril, à midi précis, les jeunes gens du canton de Lacapelle-Marival, à la mairie de Lacapelle-Marival;
Le 11 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Livernon, à la mairie de Livernon;
Le 12 avril, à deux heures précises du soir, les jeunes gens du canton de Lauzès, à la mairie de Lauzès;
Le 13 avril, à une heure précise du soir, les jeunes gens du canton de St.-Germain, à la mairie de St.-Germain;
Le 14 avril, à midi précis, les jeunes gens du canton de Gourdon, à la mairie de Gourdon;
Le 15 avril, à une heure précise du soir, les jeunes gens du canton de Salviac, à la mairie de Salviac;
Le 16 avril, à midi précis, les jeunes gens du canton de Payrac, à la mairie de Payrac;
Le 18 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Souillac, à la mairie de Souillac;
Le 19 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Martel, à la mairie de Martel;
Le 20 avril, à une heure précise du soir, les jeunes gens du canton de Vayrac, à la mairie de Vayrac;

Après avoir galopé une heure sans laisser souffler leurs chevaux, don Rodriguez et Vincent atteignirent les versants derrière lesquels se dressent les hauts sommets de la Silla. Ils les laissèrent à gauche et se dirigèrent vers une plaine au centre de laquelle une petite rivière, qui coule vers Caracas, s'est creusé un lit. La régularité des haies et la disposition symétrique des palmiers trahissaient le voisinage d'une grande exploitation. Bientôt le chemin serpenta entre des plantations de cannes à sucre, de cafiers et de cacaoyers, et nos cavaliers aperçurent çà et là les habitations des nègres; enfin surgit au milieu des arbres un bâtiment plus vaste, devant lequel ils allèrent s'arrêter.

Là régnait un profond silence. Pas le moindre bruit ni à l'intérieur, ni au-dehors, pas une seule fenêtre éclairée. Vincent mit pied à terre, confia au marquis la bride de son cheval et fit à pas de loup le tour de la maison. Toutes les issues en étaient soigneusement fermées; mais une faible lumière brillait dans un petit bâtiment isolé, à quelque distance. Il s'en approcha, et, par une fente de la mince cloison de roseaux, il vit plusieurs hommes causant avec animation et, parmi eux, celui que don Rodriguez cherchait, c'est-à-dire M. Paez, intendant de la propriété.

Vincent frappa à la porte et le pria de sortir et de lui accorder un instant d'entretien. Aussitôt la lumière s'éteignit; mais M. Paez ne tarda point à paraître. Il accueillit Vincent par cette brusque apostrophe :

« Quel démon en veut à mon repos, même la nuit? Et toi, imbécile de noir, qui t'a dit que je me trouvais dans cette maison, où je concerte, avec quelques propriétaires, des mesures contre l'épizootie qui règne, dit-on, dans les steppes de Calabozo? »

La suite au prochain numéro.

Le 21 avril, à trois heures précises du soir, les jeunes gens du canton de Bretenoux, au prétoire de Bretenoux;
 Le 22 avril, à midi précis, les jeunes gens du canton de St.-Céré, à la mairie de St.-Céré;
 Le 23 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Gramat, à la mairie de Gramat;
 Le 25, à dix heures précises du matin, les jeunes gens du canton de Labastide-Murat, à la mairie de Labastide-Murat;
 Le 26 avril, à midi précis, les jeunes gens du canton de Puy-l'Evêque, à la mairie de Puy-l'Evêque;
 Le 27 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Cazals, à la mairie de Cazals;
 Le 28 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Catus, à la mairie de Catus;
 Le 29 avril, à la même heure, les jeunes gens du canton de Cahors (Nord), à la mairie de Cahors;
 Le 30 avril, au même lieu et à la même heure, les jeunes gens du canton de Cahors (Sud).

Par arrêtés préfectoraux du 11 mars 1864, les instituteurs provisoires dénommés ci-après ont été nommés instituteurs communaux définitifs, savoir :
 MM. Gimbal (Jean-Adrien), à Pescadoires; Combebias (Edmond), à Lhospitalet; Lascroux (Césaire-Léon), à Padirac; Coldéfy (Antoine), à Pomarède; Barra (Théodore), à Saint-Jean-Lespinasse; Palot (Emile), à Saint-Projet, et Ausset (Louis-Alexandre), à Camburat.

Par arrêté préfectoral, en date du 17 mars, le sieur Bézias (Paul-Gustave) a été nommé surauméraire du service actif des contributions indirectes dans le département du Lot, en remplacement du sieur Gaillard, qui a reçu de l'avancement.

On nous écrit de Vayrac :
 A quoi attribuer la difficulté qu'éprouve sur nos foires la vente du bétail. Serait-ce au temps sec d'un hiver assez rigoureux, ou au grand nombre d'animaux qu'on a hibernés? Cependant les provisions fourragères sont plus que suffisantes aux besoins que réclame la nourriture du bétail, dont le nombre est en rapport avec les ressources et les besoins agricoles.

L'effet que nous subissons prend sa cause dans le manque de fourrage ou bien dans le grand nombre de bétail des localités où s'exporte celui de nos foires.

Ainsi, ce sont communément des acheteurs du centre et du sud-ouest de notre département qui font choix des bœufs, race d'Auvergne, exposés en vente sur nos foires; et cette année-ci, ces acheteurs ont fait presque défaut.

Les acheteurs de la Dordogne, de Lot-et-Garonne, qui, dans leurs achats, donnent la préférence aux bœufs de race limousine, font également défaut; aussi le prix des bœufs de trait est-il sur une baisse assez sensible.

Cependant, la foire du 17 mars a été plus décisive que les précédentes, la vente des bœufs de trait s'est assez bien opérée en partie à la satisfaction de nos populations agricoles. Les bœufs gras se sont vendus au prix qu'on peut prendre comme moyen de 29 à 31 francs les 50 kilogrammes. Ces derniers, en très-grand nombre, ont eu une vente difficile.

L'AUTOGRAPHE

Sommaire du n° 8 du 13 mars.

MM. Pietri. — G. Sand. A. Graty. — Gérard de Nerval. — Brazier. — Guizot. — Perceped. — Paul de Musset. Royer-Collard. M^{me} de Genlis. — Diderot. — Le Cardinal de Rohan. — Parmentier. — Duclerc. — 14 croquis de Delacroix. — Isabay. — Henry Monnier. — Vidocq. — Mérimée. — Du Petit-Thouars. — A. Achard. — Herz. — Orélie-Antoine. — Le grand Condé. — Louis-Joseph de Bourbon. — Louis-Henri de Bourbon. — Louis-Antoine de Bourbon. — Rouget de Lisle et Carnot. — Silvio Pellico.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 13 mars 1864.

6 Versements dont 2 nouveaux..... 1270^{fr}
 40 Remboursements dont » pour solde. 2066 26
 Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

On mande de la frontière vénitienne :
 Des démonstrations ont eu lieu à Vérone pour l'anniversaire de la naissance du roi d'Italie. On avait allumé des feux de joie sur plusieurs points. On a tiré des pétards. Enfin des inscriptions patriotiques avaient été placées sur les places et dans les rues les plus fréquentées de la ville.

POLOGNE.

On lit dans la Gazette de Breslau :
 Les envois de troupes russes sur la frontière prussienne continuent. Dès le 15 mars, le quartier-général de l'armée russe dans le royaume, a été transporté à Kalisch.
 On a arrêté, à Varsovie, le négociant Steld, associé de l'ancien prévôt des marchands de Schlenler.
 On dit que le corps de Bossak se trouve aculé entre la Vistule et le Blica et entouré de forces très-supérieures.

DANEMARK.

Le comte Hamilton, l'ex-ministre de Suède, à Copenhague, vient de recevoir le grand cordon de l'ordre de l'Éléphant, ce qui est, en Danemark, une distinction extraordinaire.

ANGLETERRE.

Le Daily-News dit au sujet de la question dano-allemande :
 La Prusse et l'Autriche occupant militairement les Duchés insistent pour une conférence basée sur les conditions qu'ils proposent. Le gouvernement anglais

presse le Danemark d'accepter. Il veut que le Danemark subisse les conditions de l'Allemagne. Si nous n'aïdons pas le Danemark, nous ne devrions pas au moins, sous l'influence de nos idées de paix, à tout prix, lui nuire par une conférence.

— Le Morning-Post dit que le Danemark ne répondra point par un refus absolu, mais qu'il repoussera l'union personnelle, tandis que l'Allemagne, de son côté, ne veut pas de l'union du Sleswig avec le Danemark. Une conférence, ajoute le Post, ne donnerait donc aucun résultat à moins que l'Allemagne ne se désistât de ses conditions.

BAVIÈRE.

La Gazette de Bavière publie la pièce suivante :
 « Nous, Louis II, par la grâce de Dieu, roi de Bavière, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de Franconie et de Souabe, notre salut et grâce royale à tous. Dieu tout puissant ayant, d'après son décret et sa volonté impénétrable, rappelé à lui le très illustre et très puissant roi de Bavière, S. M. Monsieur notre père bien aimé et très honoré; comme par ce décès le royaume de Bavière est échu dans l'union totale de ses anciens et nouveaux territoires d'après les dispositions de la Constitution et en vertu des pactes publics et de famille, à nous, comme héritier le plus proche suivant le droit de primogéniture et de la succession agnatique, et comme nous en avons pris possession et avons pris en main les rênes du gouvernement. Nous attendons de la part de tous ceux qui appartiennent à nos pays héréditaires qu'ils nous reconnaissent dorénavant volontairement aussi bien qu'obligatoirement pour leur unique et légitime souverain, qu'ils nous prêtent fidélité inviolable et obéissance entière et accomplissent tous les devoirs envers nous comme étant le souverain établi par Dieu. Nous leur faisons savoir que nous avons déjà prêté le serment prescrit dans le titre X, § I de la Constitution dans la forme prescrite dans ce paragraphe. Afin que la marche des affaires ne soit pas interrompue, et nous ordonnons que tous les fonctionnaires et autorités du royaume continuent à exercer leurs fonctions comme jusqu'ici, jusqu'à ce que nous en ayons décidé autrement, que les expéditions officielles aient lieu désormais quand cela est prescrit, en notre nom et titre mais que pour les sceaux ils continuent à se servir des sceaux actuels jusqu'à ce qu'ils en aient reçu de nouveaux. Nous rappelons en particulier à tous les employés le serment qu'ils ont prêté à la Constitution et comme employés, et attendons que tous nos sujets se conformeront, suivant leur devoir, à cette première invitation qui leur est adressée par leur souverain légitime, en retour de quoi nous leur gardons notre grâce et bienveillance royale.

» Donné dans notre capitale et résidence de Munich, le 14 mars 1864.
 LOUIS.
 » Contre signé : baron de SCHRECKENBACH, de NEUMAYER, baron de MULGER, de PFEUFER LUTZ.
 Pour extrait : A. LAYTOU.

Paris

Aujourd'hui mardi, à deux heures, dans la cour des Tuileries, l'Empereur, accompagné du maréchal Magnan, du général Soumain, commandant la place de Paris, et d'un nombreux état-major, a passé la revue de la première division d'infanterie de l'armée de Paris, sous les ordres du général Manègue. Cette division, composée du 9^e bataillon de chasseurs à pieds, des 30^e, 72^e, 89^e et 92^e régiments de ligne, quittera Paris en septembre prochain, lors de la levée du camp de Châlons.

Avant le défilé, l'Empereur a distribué des croix et des médailles aux militaires proposés pour ces récompenses. Sa Majesté a été l'objet des plus vives acclamations.

— Un conseil des ministres a eu lieu ce matin au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

— Toute la journée on a été en fête aux Tuileries, à l'occasion de l'anniversaire du Prince Impérial. S. A., née le 16 mars 1856, entre dans sa 9^e année.

— M. Maigne, conseiller d'Etat en service ordinaire, est mort subitement aujourd'hui dans la matinée.

— Il n'y aura plus que deux conférences polonaises à la salle Barthélemy. Mercredi, M. Henri Martin, fera une étude sur Vercingétorix; dimanche, M. Viennet, récitera plusieurs fables et M. Odilon-Barrot, fera l'historique des insurrections de 1831 et 1863.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Bibliographie

RÉCIT DES LANDES ET DES GRÈVES

Par M. TH. PAVIE.—P. BRUNET, éditeur (*)

En ce temps où la littérature se complait dans les situations impossibles, où les auteurs, convaincus d'écrire pour un public blasé, exécutent journellement de grands tours de force d'une façon plus ou moins attrayante, croyant montrer par là, la force et la vigueur de leur imagination, ce n'est pas sans une satisfaction vive que nous venons de parcourir le charmant volume de M. T. Pavie. Emportés par le courant d'un romantisme vaporeux, on aime à être ramenés aux joies calmes de la réalité. On aspire avec délices l'air embaumé des campagnes, la vivifiante brise des pla-

(*) 31, rue Bonaparte, Paris.

ges, quand on a longtemps été retenu dans la lourde atmosphère des villes.

Ici cette douce influence s'exerce sur l'esprit. Aux prétentieuses descriptions de sujets prétentieux en eux-mêmes, M. Pavie a opposé des Récits familiers, dont les héros sont de simples paysans et de pauvres marins. Il a tracé d'une manière irréprochable de délicieux petits tableaux où sont reproduits avec une scrupuleuse vérité, cette originalité de mœurs, de coutumes que l'on trouve encore chez les habitants de quelques provinces de l'ouest, mais qui tendent chaque jour à disparaître.

Et ces drames se déroulent dans leurs modestes proportions, avec un charme saisissant, un parfum de saine poésie, qui entraîne et captive l'attention jusqu'au bout.

M. Pavie est à l'aise, on le voit, dans la peinture des scènes villageoises. L'on devinerait sans peine, s'il n'avait soin de le dire, lui-même dans sa préface, qu'il a vécu dans ces campagnes, sur ces rivages qu'il connaît et décrit si bien :

« Nous avons maintes fois parcouru ces localités dans notre enfance et nous les avons revues à toutes les époques de notre vie. Ces lieux trop connus, que nous avions quittés jadis sans regret, presque avec dédain, pour aller explorer de lointaines et prestigieuses contrées, nous les avons regardés plus tard avec d'autres yeux et aussi avec d'autres sentiments, tant il est vrai que pour bien apprécier son pays natal, il faut s'en être tenu éloigné pendant plusieurs années et l'avoir en quelque sorte oublié; il se montre alors sous son vrai jour, avec un attrait de nouveauté qui enchante et cause une douce émotion.

Nous comprimés que Dieu n'a pas absolument refusé à nos climats tempérés et à nos vieilles campagnes ces beautés, ce charme saisissant qu'il a prodigués aux régions intertropicales et aux parties septentrionales du Nouveau Monde. C'est que, en effet, partout où un rayon de soleil éclaire l'horizon, partout où mugit la mer, où murmure le ruisseau, où l'oiseau chante, où l'homme accomplit sa destinée, la poésie existe. Il n'y a de laid et de triste que ce que le mauvais goût a gâté.

L'auteur s'est surtout attaché à dépeindre ses physionomies naïves de paysans primitifs, entichés de supersticieuses croyances, qui vivent en patriarches sous le chaume rustique, ignorant toute révolution qui s'opère autour d'eux. Il a donné un corps à ces types, déjà presque d'un autre âge, que les transformations du sol altèrent et détruisent tous les jours.

Le simple paysan, qui croyait aux revenants, aux farfadets, aux meneux de loups, lui paraît plus digne d'intérêt, dans sa crédulité naïve que la plupart de nos hommes des champs, chez lesquels des théories radicales ont remplacé les croyances religieuses qui faisaient « sa consolation et notre sécurité. »

La lande hantée depuis des siècles par une apparition cessera d'effrayer la plus timide jeune fille, quand la charrue aura changé en un champ de blé cet espace solitaire.

Lorsque les hêtres de la forêt n'entendront plus sur la tête du passant attardé leurs rameaux à l'écorce blanche, le revenant qui se promenait là, vers minuit, au clair de la lune, sera pour toujours rentré sous terre.

Ainsi s'effaceront graduellement, — et plus vite qu'on ne le croit, — les traditions anciennes que des générations de laboureurs se transmettaient depuis le moyen âge.

Hâtons-nous de recueillir ces échos lointains d'un passé qui nous échappe, de saisir ces derniers reflets des âges évanouis. L'aspect des campagnes et le caractère de ceux qui les habitent sont unis par les liens d'une étroite solidarité : des champs sans arbres, sans buissons, sans oiseaux, représentent pour nous des cœurs sans joie, sans expansion, sans espérance; nous ne pouvons y voir qu'un immense atelier où la volonté et les bras de l'homme sont subordonnés au mouvement des machines. »

M. Pavie raconte aussi avec une parfaite simplicité quelques petits drames maritimes. Le caboteur du cap Frehel, entr'autres. Rien n'est plus émouvant, plus vrai, plus sobre que ce récit. Rien n'est aussi plus de nature à dissiper les craintes de l'auteur lorsqu'il écrit au début : « Le public accueillera peut-être assez froidement ces Récits familiers... » Erreur, le public accueillera, au contraire, cet ouvrage avec faveur; le succès du livre est certain. Au lieu de mettre entre les mains de leurs enfants des contes fastidieux ou autres œuvres pareilles, dangereuses sous leurs simples dehors, et pour le cœur et pour l'esprit, les mères liront à la veillée, au saint foyer de la famille, sans craindre d'en altérer l'innocence et la pureté, les Récits des Landes et des Grèves, sûres d'y trouver à côté du charme de l'intérêt, l'aliment le plus sain pour l'intelligence.

LOUIS LAYTOU.

Faits divers.

Révolution économique dans le journalisme parisien.

48 FR. PAR AN (départements) AU LIEU DE 64, 66 ET 80.

LA PRESSE EST UNE TRIBUNE ET NON PAS UN COMMERCE.

Le Globe, journal politique, quotidien, grand format, paraîtra le 20 mars 1864.

Les principes politiques du Globe sont : Liberté, ordre, progrès, indépendance absolue, nationalités.

SA DIRECTION.

Le Globe est dirigé par M. HIPPOLYTE CASTILLE.

Ancien rédacteur en chef du Courrier de Paris et de plusieurs autres journaux, auteur des Portraits politiques, de l'Histoire de la Révolution (1789 à 1800), de la Seconde République (1848), etc.

M. Hippolyte Castille est depuis longtemps populaire par le libéralisme et l'indépendance de ses opinions. Pendant toute sa carrière politique, il s'est toujours résolument tenu à égale distance des coteries gouvernementales et de celles des partis.

ORGANISATION DU JOURNAL LE GLOBE.

Le Globe se divise en deux parties :

La première, entièrement inédite, sera l'expression de la pensée du groupe d'hommes d'État, de députés et de journalistes qui président à sa fondation.

Les questions de tout genre seront approfondies et traitées par des écrivains spéciaux.

Des correspondants sûrs dans tous les pays du monde, adresseront au journal les nouvelles importantes qu'il publiera avant tous les autres journaux.

La seconde partie du journal Le Globe sera entièrement consacrée à la reproduction des principaux articles de la presse parisienne, départementale et étrangère.

Le Globe contiendra :

Un journal politique, littéraire, etc. ;

Un journal reproducteur des articles principaux des journaux de Paris ;

Un journal judiciaire résumant les procès importants du jour ;

Un petit journal ou écho des plus spirituels petits journaux de Paris.

Il reproduira les meilleurs romans ;

Il publiera aussi des romans inédits.

Le Globe commencera, dès son premier numéro, un roman inédit d'un puissant intérêt :

MADemoiselle de la MOLE

Histoire du temps de la Terreur

racontée par un témoin oculaire

M^{me} LA CHANOINESSE DE PRESSAC.

On reçoit dès à présent les abonnements au Globe, pour partir du 20 mars, rue Gog-Héron, 5, Paris.

Départements, un an, 48 fr. ; six mois, 25 fr. ; trois mois, 13 fr. (Envoyer un mandat de poste ou un bon sur Paris à l'ordre de l'Administrateur).

Un moteur-Noir, de la force de 2 chevaux, fonctionne chez M. Leguerrier, épicier, rue Monsieur le Prince, 60, Paris.

Un moteur-Noir, de la force d'un cheval, fonctionne chez M. Vignier, quincailler, rue J.-J.-Rousseau, 16, Paris.

Un moteur-Noir, de la force d'un cheval, fonctionne chez M. Jozeau, pharmacien, rue St-Quentin, 22, Paris.

Un moteur-Noir, de la force d'un demi-cheval, fonctionne chez M. Merville, tourneur, 19, rue de la Gaffe, au Havre.

Phospho-Guano. Nous avons à recueillir quelques chiffres énoncés dans notre publication du 12 mars.

Le bénéfice de 178^{fr} 89^c en faveur du Phospho-Guano résultant de l'expérience faite sur des orges à la Motte Beuvron porte sur 2 hect. 25 ares, et non pas sur un hectare.

En conséquence, au lieu de 49 fr. 40 c. par hectare, moyenne indiquée, lisez : Le Phospho-Guano a donné sur le guano du Pérou une économie de 29 fr. 28 par hectare, moyenne des quatre expériences faites en Sologne.

Les Magasins de la Ménagère, qui occupent la plus grande partie du Palais Bonne-Nouvelle, (boulevard Bonne Nouvelle N° 20) viennent de s'agrandir d'une immense annexe qui leur est directement reliée. Cette annexe est consacrée exclusivement aux objets qui concernent l'entretien et l'ornementation des jardins : grands et menus objets de jardinage; pompes d'arrosage et autres; sièges et bancs de toute nature; meubles antiques; jeux divers; etc. — Ce que les magasins de la Ménagère ont fait avec tant de succès pour offrir aux consommateurs le choix le plus varié qui existe en articles et ustensiles de ménage d'excellente qualité et de prix modérés, ces magasins l'appliquent aujourd'hui, à l'approche de la belle saison, à tout ce qui peut contribuer, sous le rapport de l'utilité et du confortable, à l'embellissement des jardins. C'est une même pensée que le public accueillera avec un même faveur.

— Parmi les médicaments employés avec succès contre les rhumes ou irritations des bronches, l'asthme et les catarrhes chroniques, il faut citer en première ligne le Sirop de Digitale de Labélongne. Dépôts : Cahors, Viniel; Gourdon; Cabanès; et dans les principales pharmacies de chaque ville. L'efficacité de ce Sirop contre les maladies du cœur et les hydropisies non enkystées est également constatée depuis longtemps par tous les médecins.

CONTREFAÇONS et IMITATIONS.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT PURGATIF de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens, qui, au lieu de donner du *Chocolat Desbrière* lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la *Magnésie* n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap le mercure doux, *drastique violens* qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature DESBRIÈRE, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9, à Paris.

Contre les RHUMES, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PÂTE de NAFÉ DELANGRENIER, possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

La Monographie des Hémorroïdes, par le docteur A. Leber, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que la guérison bien authentiques d'une maladie réputée incurable. — 1 vol. in-8° p. fr. à Paris, 14, rue, de l'Échiquier. (Consult.)

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Bordeaux, 14 mars.
Armagnac (52 degrés), bas, 76 fr.; Ténarèze, 70 fr.; haut, 65 fr. — Marmande (52 degrés), 65 fr. — 3/6 Languedoc (86 degr.), 88 fr. — 3/6 fin de betterave (90 degrés), 80 fr. — Tafia 52-50 à 57-50. — Le tout par hect.

Paris, 13 mars.

Les alcools du Nord sont très-fermes. Les appréhensions politiques entretiennent l'idée que les cours actuels pourraient, le cas échéant, prendre une plus-value considérable. Aussi les vendeurs se tiennent-ils sur la réserve. Le disponible est coté 74 fr.; les mois chauds 78 fr. Le 3/6 du Languedoc est à 93 fr. Le tout à l'hectolitre, en entrepôt.

Les eaux-de-vie ont un très-faible mouvement d'affaires à l'entrepôt Saint-Bernard. La

vente est limitée aux besoins de la consommation, et jusqu'à présent le commerce d'exportation ne fait aucune commande. Le tafia, selon qualité, se paie de 70 à 80 fr. l'hec. Le rhum, selon âge et origine, de 150 à 300 fr. l'hec.

Les arrivages en vins sont toujours importants, tant par eau que par les voies ferrées. Il y a seulement un ralentissement notoire dans les arrivages en vins du Midi, qui se trouve compensé par les expéditions que fait le Bordelais.

Les cours à Bercy et à l'Entrepôt ne présentent aucune variation.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

17 mars. Teullières (Jean), rue Ste-Catherine.
18 — Delrieu (Gabriel), naturel, cul-de-sac Rouquet.

19 — Deleros (Baptiste-Alphonse-Gabriel), rue des Boulevards.
Décès.
17 — Billard (Antoine), sous-lieutenant en retraite, chevalier de la Légion d'Honneur, 85 ans Boulevard (nord).

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

17 mars 1864.

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	66 25	» 15	»
3 p. % emprunt de 1864.	66 90	» 15	»
4 1/2 pour 100	93 50	» 25	»

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	66 05	»	» 20
3 p. % emprunt de 1864.	67 75	»	» 15
4 1/2 pour 100	93 »	»	» 50

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	66 »	»	» 05
4 1/2 pour 100	93 10	» 40	»

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LATOUC.

PHOSPHO-GUANO

Engrais AZOTÉ très-riche en PHOSPHATES, complètement SOLUBLES, assimilable aux Plantes, et d'une composition invariable.



IMPORTATION DES MERS DES TROPIQUES.

EDIMBOURG — LONDRES — LIVERPOOL.

PETER LAWSON et FILS contractants.

CONSIGNATAIRES GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE, L'ESPAGNE ET L'ITALIE : GAILLET LEFEBVRE et Co, Paris, 8, boulevard de Sébastopol, et au Havre.

VENTE EN SACS ET BARILS PLOMBÉS AUX EFFIGES CI-DESSUS AVEC GARANTIE DE CONFORMITÉ AUX ANALYSES PUBLIÉES.

30 fr. les 100 kil pour quantités supérieures à 30,000 kil.
31 — — — — — à 15,000 »
33 — — — — — inférieures à 15,000 »

franco sur char au Havre, Dunkerque, Nantes, Bordeaux, Marseille, Rochefort et Luçon, payable comptant, sans escompte avant expédition.

UN FRANC DE PLUS PAR CENT KILOS A PARIS.

DÉPÔTS PRINCIPAUX :

Au Havre, GAILLET LEFEBVRE et Co, consignataires généraux ;
à Dunkerque, VICTOR et LÉON DÉRODE ;
à Marseille, A. RACINE et FILS ;
à Bordeaux, U. FOURCAND LÉON et Co ;
à Nantes, F. CAILLARD ;
à Rochefort, E. GOEPFERT ;
à Luçon, A. OLIVIER et F. BARDIN.
Et dans toutes les principales villes de France.

Au nom de l'Humanité, communiquez cette instruction ; il en résultera un bien immense. DOCTEUR KOOKE

GRAINE DE MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ

(de HOLLANDE), de DIDIER.



37 ANNÉES d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre docteur KOOKE appelle à si juste titre UN REMÈDE BÉNIN, UN MAGNIFIQUE PRÉSENT DU CIEL. — Nul traitement n'est plus simple, plus sûr, moins dispendieux ; 3 à 4 kil. suffisent pour guérir radicalement les Gastrites, les Gastralgies, les Dyspepsies, les Maladies des intestins, les Dysenteries, les Diarrhées, les Insomnies, les Maladies du foie, les Hémorroïdes, les Rhumatismes, les Eruptions, les Pâles couleurs, la Goutte, les Dartres, les Constipations habituelles opiniâtres, l'Asthme, les Catarrhes, l'Hypocondrie, les Vents, les Glaires, les Maux provoqués par les retours d'âge au la Puberté, tous les vices morbides du sang et des humeurs, etc., etc., affections contre lesquelles la GRAINE DE MOUTARDE est chaque jour prescrite et recommandée par les plus hautes sommités médicales.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de santé de Hollande de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts de commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles. On trompe le public, en lui livrant ces dangereux produits ; on ne recule pas même devant la fraude, qui consiste à les dire tirés de notre maison. Pour prévenir cette déloyale concurrence dont les tribunaux ont déjà fait justice, s'assurer que chaque paquet porte le cachet ci-contre.

Nos seuls dépositaires pour le département du Lot sont : MM. Vinel, pharmacien, à Cahors ; Houlié (Eugène), épicer, à Figeac.

Compagnie Coloniale

ÉTABLISSEMENT MODÈLE

pour la Fabrication spéciale

CHOCOLATS

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Fondée spécialement dans le but de donner au Chocolat, considéré au point de vue de l'hygiène et de la santé, toutes les propriétés bienfaisantes dont cet aliment est susceptible, la COMPAGNIE COLONIALE ne fait pas du bon marché la question principale ; elle veut, avant tout, ne livrer que des produits d'une supériorité incontestable.

ENTREPOT général à Paris, Rue de Rivoli, 152

Dans toutes les villes de France et de l'Étranger, chez les principaux commerçants.

LEPETIT J^{no}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES COMESTIBLES | PORCELAINES CRISTAUX

CHOCOLAT

de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

LAMPES ET HUILE

DE PETROLE

LAMPE PERPETUELLE

à l'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilles.



1 TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme : à l'usage des gens du monde. — 9^e édition : 1 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil urô-génital, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle ; illustré de 314 FIGURES D'ANATOMIE par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli ; 2^e Du même auteur : D'UNE CAUSE PEU CONNUE D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

suite d'abus précoces, d'excès ; précédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2^e édition. 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène ; avec de nombreuses observations de guérison ; impuissance, stérilité. Prix de chaque ouvrage : 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe ; en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli ; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires.

A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.

A LA REINE DES FLEURS.



Parfumeur de S. M. L'EMPEREUR
SEUL INVENTEUR DU SAVON AU SUC DE LAITUE
et du LAIT D'IRIS pour la TOILETTE et le TEINT.

Entrepôt général, boulevard de Strasbourg, 10.

PARIS.

DÉPÔTS dans toutes les villes de France et de l'ÉTRANGER.

Assurances militaires.

On demande des agents pour représenter la Garantie des familles, société d'assurances mutuelles pour les enfants de tout âge. Bonnes références. Il est accordé de fortes remises.

S'adresser, par lettre affranchie, à M. GARÇONNET, directeur de cette société à Bar-le-Duc (Meuse).

La répartition des classes 1861 et 1862 a produit en moyenne, pour une souscription de 1,000 francs, — 2,483 fr. 80 centimes.

A AFFERMER

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

Pour entrer en jouissance le 25 mars 1865,

La Propriété de Salgues, située dans les communes d'Alvignac et de Roc-Amadour, canton de Gramat, arrondissement de Gourdon (Lot).

Composée des domaines de Salgues et de Réveillon, d'un seul tenant et sans enclaves, attenant la station de Roc-Amadour, sur le chemin de fer d'Orléans, section de Figeac à Brives, de la contenance de 200 hectares, avec Moulin et Briqueterie.

S'adresser pour les renseignements, à M^e Orliac, notaire, à Gramat ; à M^e Born, notaire, à St-Céré, et, sur les lieux, à M. Molinier, propriétaire.

AVIS

A CÉDER, DE SUITE, POUR CAUSE DE DÉPART UN FONDS DE COMMERCE

AVEC BONNE CLIENTÈLE

On donnera toute facilité pour le paiement.

S'adresser, pour les renseignements, au bureau du Journal du Lot.

PÂTE ET SIROP

DE BERTHÉ

A LA CODÉINE

Préconisés par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine.

AVIS

Des contrefaçons blâmables excitées par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligent à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se livrent qu'en boîtes et en flacons portant la signature ci-contre.



151, rue Saint-Honoré, 151, A LA PHARMACIE DU LOUVRE et dans toutes les pharmacies.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AÎNÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris

DEPUIS 1830 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE Contre le RHUME, LA GRIPPE et l'IRRITATION DE FOIE. Un Rapport officiel constate que l'efficacité de ce médicament est reconnue par le docteur REGNAULD AÎNÉ. DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Le propriétaire-gérant, A. LATOUC.

TEINTURE OBERT

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 15 années de succès attestent son efficacité. Flacon : 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, RUE SAINT-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

HUILE DE FOIE DE MORUE DE DEROCQUE

SEULE MAISON SPÉCIALE EN FRANCE SANS ODEUR NI SAVEUR, GARANTIE PURE. 55, B^t SÉBASTOPOL R. D. Paris.

Pêcheries au Nord de la Norvège. SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris.

Dépôt chez MM. Bergerol, Vinel, pharmaciens, à Cahors.

YEUX

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE de la Veuve Farnier de St-André de Bordeaux, seul remède contre les maladies des yeux et des paupières, autorisé par décret impérial. Exiger : Pot en faïence, papier blanc, cachet rouge, initiales V. F. Signature.

Dépôts : à Cahors, ch. VINEL ; à Saint-Céré, LAFON ; à Catus, CAMBONNAT ; à Puy-Lévy, DELBREIL ; à Gramat, LAFON-BESSIÈRE, ph. ; à Gourdon, CABANES ph.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.

10 fr. le flacon, par 10 jours de traitement. Un ou deux suffisent ordinairement. Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

La Pulvérisine d'Appert

le clarifiant le plus prompt, le plus énergique, le plus infailible. — 8 fr. le kilo pour 32 ou 64 pièces de vin de 2 hect. 50. — Par 5 kilos, franco et payables à 3 mois ; au-dessous, suivi en remboursement. — A l'usine des Conserves alimentaires, rue de la Mare (Ménilmontant), 75, à Paris.

CAFÉ D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires Arôme supérieur, concentré à la vapeur, dans des boîtes de fer-blanc hermétiquement fermées.

LE MEILLEUR

3 Méd. d'or ; 2 Méd. de 1^{re} classe, Récompenses nation. de 2,000 et 12,000 fr. En gros à l'usine rue de la Mare, 75, Paris. — En détail, chez les principaux Epiciers de France.